

CANADA
Province de Québec
District de Québec
N° 200-06-000195-159

**PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE
COUR SUPÉRIEURE**

MIREILLE ABADIE

DEMANDE

SUBARU CANADA INC.

DÉFENSE

☒ **ENREGISTREMENT**

Division **Civile**

Salle n°

En le bureau
du juge

Le 29 mai 2024

DÉBUT : **11 h 34**

FIN : **11 h 39**

PRÉSIDÉ PAR : **L'HONORABLE SIMON HÉBERT, j.c.s. (JH 5462)**

DEMANDE

☒ PRÉSENT(E)

☐ ABSENT(E)

Me Fredy Adams
Cabinet Adams avocat inc.
fadams@adamsavocat.com

DÉFENSE

☒ PRÉSENT(E)

☐ ABSENT(E)

Me Margaret Weltrowska
Me Ana-Maria Nicolau
Dentons Canada LLP
margaret.weltrowska@dentons.com
ana-maria.nicolau@dentons.com

NATURE DE LA CAUSE :

Gestion pour la fixation de la Demande pour
autorisation de se désister

GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :

Marika Venables (TV0801)

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

11 h 34

Appel de la cause et identification des avocats.

Le Tribunal s'adresse aux avocats concernant le registre des actions collectives.

11 h 36

Échange entre le Tribunal et Me Weltrowska au sujet de la publication des Avis aux membres.

Il est convenu que cette publication se fasse lorsque le juge soussigné aura rendu sa décision sur la Demande pour autorisation de se désister.

Échange entre le Tribunal et les avocats pour la fixation de l'audience sur la Demande pour autorisation de se désister.

JUGEMENT

CONSIDÉRANT la *Demande pour autorisation de se désister* (art. 585 C.p.c.);

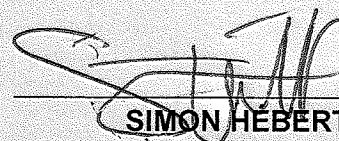
CONSIDÉRANT la disponibilité du Tribunal et des avocats des parties;

Le 29 mai 2024

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

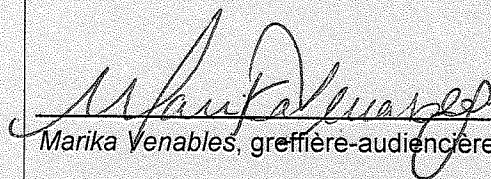
FIXE la présentation de la *Demande pour autorisation de se désister* (art. 585 C.p.c.) au **10 juillet 2024**, à compter de 11 h 30, pour une durée maximale de 30 minutes, par un lien Teams à être transmis aux avocats;

LE TOUT, sans frais de justice.


SIMON HEBERT, j.c.s.

11 h 39

Fin de l'audience


Marika Venables, greffière-audicière